



DÉFENDONS AVEC FORCE

NOS VALEURS RÉPUBLICAINES

Nous avons tous été choqués par le meurtre de l'enseignant Samuel Paty et sommes restés sans voix après l'attentat à la basilique de Nice, qui a fait trois morts innocents.

Il n'y aura jamais de mots assez forts pour dénoncer ces exactions commises au nom de l'islamisme politique, qui ne veut pas reconnaître les valeurs républicaines de la France, et ceci s'applique à toutes les formes de terrorisme.

Il est absolument nécessaire de redire que c'est là, le meurtre d'un enseignant qui assurait l'éducation des

jeunes aux valeurs de la République et au respect des lois. Plus globalement, c'est du respect de la laïcité qu'il s'agit : un des fondements de notre modèle. Liberté d'expression, liberté de penser, de croire ou de ne pas croire, de pratiquer la religion de son choix dans le respect des autres. Fraternité entre tous en s'appuyant sur les règles simples des droits et des devoirs envers chacun. C'était bien le sens de notre participation à la marche organisée en hommage à Samuel Paty à Civray, le 23 octobre dernier.

Se respecter et respecter les valeurs

républicaines, c'est la base de toute vie harmonieuse que nous devons avoir dans notre démocratie. Ainsi, se former, apprendre pour mieux comprendre, réfléchir pour mieux choisir, exercer son culte en toute liberté ou bien respecter celle ou celui qui ne croit pas en un Dieu, ne pas accepter que des radicaux islamistes veuillent imposer leurs principes contre la République, c'est cela qui doit être le socle de notre vie en société.

Votre maire,
Jean-Guy Valette

LUTTONS CONTRE LE COVID-19

Le conseil municipal de Genouillé est mobilisé pour vous accompagner au mieux dans cette nouvelle épreuve qu'est le second confinement. Vous avez dû remarquer les petites affichettes apposées sur les différents panneaux de la commune, vous invitant à retirer si vous le souhaitez, des attestations de déplacement ou des masques lavables en mairie. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez d'autres besoins auxquels nous n'aurions pas pensé. Ce second confinement semblait inévitable pour lutter contre cette pandémie galopante et préserver notre santé. Cependant, force est de constater que certaines décisions gouvernementales sont surprenantes. Un seul exemple : l'ouverture des commerces. Difficile de s'y retrouver entre les commerces autorisés et ceux frappés

de fermeture au motif de vendre des produits "non essentiels". L'important n'est pas le produit que l'on veut acheter, mais bien les dispositions prises pour éviter la propagation de l'épidémie : respect des gestes barrières, port du masque, distanciation sociale... Nos commerçants de proximité, nos artisans ont mis en place des mesures fortes avec parfois des investissements importants, respectant ainsi l'ensemble des règles sanitaires depuis le début de la crise. Il est bien dommage que ces efforts n'aient pas été reconnus par nos dirigeants. Certaines entreprises ne s'en remettront pas.

Quel gâchis ! •

➤ Port du masque obligatoire



Sécheresse : fissures et dégâts aux immeubles

Si vous avez constaté des fissures sur votre maison d'habitation, suite à la sécheresse de cette année, vous n'avez que quelques semaines pour signaler votre situation à la mairie de Genouillé.

Suite à vos déclarations, la commune qui n'a pas fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et, alors que votre habitation a subi des dommages du fait de la sécheresse, la commune fera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Pour cela, il vous faut effectuer votre déclaration impérativement avant le 10 décembre 2020. Vous devez dans votre courrier détailler la nature des dommages subis, et transmettre des photographies.

Nous savons tous que le retrait-gonflement de nos sols argileux est lié aux variations de teneur en eau des terrains : ils gonflent avec l'humidité et se rétractent avec la sécheresse. Selon l'intensité du phénomène, les mouvements de sols induits peuvent provoquer des dégâts sur les constructions : des fissurations sur les murs ou les soubassements, une distorsion des fenêtres et des portes, un décolllement des bâtiments annexes, une rupture des canalisations enterrées...

Si vous avez besoin d'aide afin de constituer votre dossier, l'équipe municipale reste à votre disposition pour vous accompagner. Il vous suffit de contacter la mairie aux heures d'ouverture.



Pluriservices est une association connue et reconnue. Créée en 1987 à Civray, elle favorise le retour à l'emploi tout en proposant des services de qualité. Ce n'est pas un hasard si cette association ne cesse de se développer et enregistre tous les ans une activité en augmentation.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA TÊTE DE PLURISERVICES

Pluriservices met à votre disposition des personnes pour diverses missions, allant du ménage, à la préparation des repas, en passant par le repassage... C'est aussi l'entretien de vos espaces verts : tonte, taille, débroussaillage, pose de grillage, bêchage... la garde à domicile de vos enfants de plus de 3 ans, mais aussi des travaux de bricolage, et même une aide pour déménager.

Pluriservices recrute du personnel compétent et s'occupe de toutes les démarches en qualité d'employeur. De plus, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale. En effet, 50% du montant de votre facture est déductible ou vous donne droit à un crédit d'impôts, pour les prestations de ménage, de jardinage ou de garde d'enfants.

Pluriservices s'adresse aux particuliers, aux collectivités, aux associations, aux entreprises ou aux agriculteurs.

Pluriservices, c'est 2 structures : une association intermédiaire et aussi une agence d'intérim. L'équipe est composée de 8 personnes encadrées par une nouvelle directrice, Laetitia Texier. Le parcours de Laetitia est l'exemple même d'une remarquable évolution au sein de l'association, la suite logique d'une jolie ascension. Après un BTS comptabilité/gestion en poche, elle travaille dans différentes entreprises, pour arriver il y a 10 ans comme comptable à Pluriservices. Au départ en retraite de Franceline Mézil, c'est tout naturellement qu'elle propose sa candi-

dature au conseil d'administration qui décide de lui faire confiance. Depuis un mois, elle est devenue la directrice de l'association intermédiaire et gérante de l'agence d'intérim.

Entre ces deux structures, ce sont plus de 500 personnes qui sont accompagnées, par an. Un résultat représentatif du travail de qualité effectué par toute l'équipe depuis plusieurs années. Quand vous lui posez la question, Laetitia énonce ce résultat avec fierté et a conscience que c'est le travail de Franceline Mézil, qui a œuvré pendant plus de 20 ans, laissant à son départ des structures en pleine expansion, et on peut le comprendre. Complètement investie dans cette mission, Laetitia parle de son métier avec beaucoup de passion. Elle aime la diversité de ses tâches. Accompagner les personnes en difficulté et être à l'écoute sont des missions qui ont un sens pour elle.

Maman d'une fille de 11 ans, Laetitia est mariée à Pascal Nadaud, et habite à Genouillé depuis 8 ans. Nous lui souhaitons une pleine et entière réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle au service des autres.

Nous en profitons pour saluer une autre habitante de Genouillé, collègue de Laetitia, Nathalie Martin, assistante commerciale à Pluriservices. •

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à les contacter :
Pluriservices, 17 place du Maréchal Leclerc, 86400 Civray / 05 49 87 41 45 /
ai@pluriservices-civray.fr / www.pluriservices-civray.fr

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



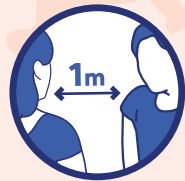
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



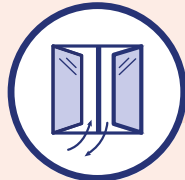
Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En Sud Vienne, consommez local

Toujours aussi dynamique, le Club des Entreprises du Sud Vienne, animé par Marc Bouquet et Patrice Giraud, a mis en place une plateforme en ligne, dénommée "**Consommons Sud Vienne**", lors du premier confinement pour vous permettre de commander, de retirer sur place ou bien encore d'être livré.

Plus de 500 producteurs, artisans et commerçants se sont unis pour vous proposer une seule adresse, www.consommons-sudvienne.fr, afin de connaître aussi bien les heures d'ouverture que les modalités de commande ou de livraison de leurs produits et de leurs services accessibles sur le territoire.

Ensemble, soutenons nos commerces, nos artisans, nos entreprises, nos producteurs, en ces moments si difficiles. Saluons également cette belle initiative au service du "**consommer local**".

In South Vienne, consume local

Always as dynamic, the Club des Entreprises du Sud Vienne, led by Marc Bouquet and Patrice Giraud, set up an online platform, called Consommons Sud Vienne "**Consumers Sud Vienne**", during the first confinement to allow you to order, remove on site or be delivered.

More than 500 producers, artisans and merchants have come together to offer you a single address, www.consommons-sudvienne.fr, in order to know both the opening hours and the terms of order or delivery of their products and services accessible in the territory.

Together, let us support our businesses, our artisans, our businesses, our producers, in these difficult times. Let us also salute this fine initiative in the service of "**local consumption**".



L'arrivée d'un nouvel agent communal

Suite au départ à la retraite de Dominique Morin, le conseil municipal avait décidé de procéder à son remplacement en recrutant un agent technique à mi-temps.

Quatre candidats ont été reçus par un jury présidé par le Maire.

Le choix a été difficile, dans la mesure où toutes les candidatures étaient vraiment très intéressantes. Il a été fait le choix de retenir celle de **Cédric Bujon**. Il rejoindra, dans les semaines qui viennent, les services de la commune pour entretenir le patrimoine paysager et bâti de Genouillé, aux côtés de Bruno Jouanaud.

La mairie de Genouillé est ouverte :

- les mardis de 8h à 12h 30 et de 13h30 à 18h,
- les jeudis de 13h30 à 18h
- les vendredis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

Tél : 05 49 87 10 71

Mail : genouille@departement86.fr

Des conseils pour rénover votre logement

Si vous souhaitez bénéficier de conseils gratuits et indépendants pour rénover votre logement, un conseiller de SOLiHA Vienne vous reçoit sur rendez-vous au 05 49 61 61 91.

Un rendez-vous gratuit vous sera proposé lors des permanences mensuelles de Civray, Gençay et Valence-en-Poitou, lors d'un appel vidéo depuis chez vous avec un ordinateur ou un smartphone, ou bien lors d'un entretien dans les locaux de SOLiHA Vienne, située à la Maison Départementale de l'Habitat, Téléport 2, avenue René Cassin, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

Ces conseillers sont joignables du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 05 49 61 61 91 ou par mail à soliha86@eie-na.org. Cette aide peut vous permettre de faire de réelles économies d'énergie et vous aider dans vos projets de rénovation ou de construction. C'est une initiative financée par la région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de la transition écologique (ADEME), et soutenue par le département et la communauté de communes du Civraisien en Poitou.

Les Restos du cœur de Civray

Le centre des Restos du cœur de Civray, situé au 45 de l'avenue Maurice Bailly, est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 16h30.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 05 49 87 62 19. Merci aux précieux bénévoles.

Bienvenue à

- Charline Turpin, née le 5 juillet à Poitiers. Félicitations aux parents, monsieur Roy Turpin et madame Elodie Dage.
- Naël Bujon, né le 21 octobre à Poitiers. Félicitations aux parents, monsieur Cédric Bujon et madame Justine Lucquiaud.

Elle nous a quittés

Le 3 octobre, madame Colette Chebassier, née Aurier (née le 27 septembre 1926).

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.